

## RIGOLE D'ALIMENTATION ; PRISE D'EAU DE TONNERRE ; OUVRAGE LIÉ À L'ALIMENTATION EN EAU (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne  
Tonnerre  
bief 95 du versant Yonne

Dossier IA89000982 réalisé en 2008 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenau, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



### Historique

La prise d'eau de Tonnerre est indiquée sur le plan de bornage de 1839 et sur le plan du linéaire, datant des années 1860 (VNF-Direction territoriale Centre-Bourgogne, subdivision de Tonnerre).

**Période(s) principale(s)** : 1er quart 19e siècle

### Description

Rive gauche, prise d'eau établie dans l'Armançon au niveau du bief 95. Elle alimente le canal au niveau du port, en aval de l'écluse 95. Cette prise d'eau se compose d'une rigole parallèle au canal et d'un système de vanne en bois et en métal pour réguler l'arrivée des eaux de la rivière. Un aqueduc lui permet de passer sous la D944 pour rejoindre le port.

### Éléments descriptifs

**Murs** : calcaire, bois, métal, moellon sans chaîne en pierre de taille

### Informations complémentaires

**Thématiques** : canaux de Bourgogne

**Aire d'étude et canton** : Bourgogne

**Hydrographie** : l' canal de Bourgogne ; Armançon

**Dénomination** : rigole, ouvrage lié à l'alimentation en eau

**Parties constituantes non étudiées** : aqueduc, vanne

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Arrivée de la rigole d'alimentation en aval du pont sur écluse 95Y.**

89, Tonnerre, lieudit : bief 95 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20138900017NUC4AQ

Date : 2013

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue du pont sur écluse et de l'arrivée de la rigole d'alimentation.**

89, Tonnerre, lieudit : bief 95 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20118900369NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine